Betriebsanleitung
Operating Instructions
Mode d'emploi

31.05.2011

Transpalette „haute levée” semi-électrique

CE

Type	Art. Nr. / Art. no. / Réf. no.
HU 10-ES-B	

Prüf.- Nr.	Test no.	No. de vérification	
Type	Type	Type	
Art. Nr.	Art. No.	Réf. de l’article	
Baujahr	Year of manufacture	Année de construction	
Hublast	Capacity	Capacité	

Avant la mise en service, lire attentivement le mode d'emploi!
Observer les consignes de sécurité !
Conserver ce document!

Utilisation conforme à l'affectation

Le transpalette est destiné au levage et à l'abaissement électrique ainsi qu'au transport manuel des charges. Son utilisation nécessite un sol plan et solide. Le transpalette, avec des fourches pour le levage de la charge, est destiné à servir de transporteur de marchandises en vrac à l'intérieur de l'entreprise, par exemple dans les entrepôts de l'industrie, des entreprises de transport etc, pour convoyer sur une courte distance les palettes normalisées, les conteneurs à claire-voie et autres charges palettisées. De plus, le transpalette peut être utilisé en mode fixe comme un plan de travail (Bloquer les freins des roues directrices).

Ne convient pas à l'utilisation dans des locaux comportant un risque d'explosion
Ne convient pas à l'utilisation dans un environnement agressif.
Les modifications apportées au transpalette ainsi que l'adjonction d'appareils supplémentaires ne sont autorisées qu'avec notre consentement exprès écrit.

Veuillez observer les caractéristiques techniques et la description de fonctionnement.

Réglementation de prévoyance contre les accidents

Le transpalette doit être utilisé et exploité normalement et conformément à l'affectation prévue
Il convient d'observer les règlements en vigueur dans le pays où il est utilisé. [1)]

En Allemagne, à l'heure actuelle:

Directive CE 2006/42/CE [à partir de 29.12.2009]

[1)] dans la version correspondante en vigueur

Avant la mise en service, il est impératif d'étudier attentivement ce mode d'emploi ainsi que la réglementation de prévoyance contre les accidents.

Consignes de sécurité

Maniement, montage et entretien : Réservé exclusivement à un personnel autorisé et qualifié
(Définition du personnel qualifié selon la norme CEI 364)
Sont considérées comme qualifiées les personnes qui, en raison de leur formation, de leur expérience, de leur savoir et de leur connaissance des normes et dispositions respectives, ainsi que des règlements de prévoyance contre les accidents et de la situation de l'entreprise, ont été autorisées par les responsables de la sécurité de l'installation à effectuer les tâches nécessaires tout en étant capables de reconnaître et d'éviter les risques éventuels.

– La mise en service n'est autorisée que sur un sol plan et solide.
– Le transport de personnes ainsi que le stationnement dans la zone de danger sont interdits.
– Il est interdit de stationner sous la charge levée.
– La charge utile indiquée ne doit pas être dépassée.
– La marchandise transportée doit être répartie régulièrement sur la fourche.
– Le transpalette ne doit jamais être chargé lorsque les fourches sont levées.
– La charge en position levée ne doit jamais être laissée sans surveillance.
– Le transpalette n'est pas conçu pour le chargement comme un chariot élévateur ou une grue.
– Transporter la charge le plus bas (course max. 300 mm) possible.
– Ne jamais toucher les parties mobiles.
– Les défauts éventuellement constatés doivent être immédiatement éliminés par un spécialiste.
– Utiliser exclusivement des pièces de rechange originales.
– Lors de l'utilisation du mode automatique, veiller a toujours resté éloigné de l'appareil.
– L'appareil ne doit jamais être utilisé en atmosphère explosive.
– Lors de l'utilisation du mode automatique, veiller à ce que l'appareil ne risque de pas rentré en contact un avec au objet lors des déplacements de monté et de descente

Contrôles

Conformément aux normes BGV D27 & 37, le transpalette doit être vérifié par un spécialiste selon les nécessités, mais au minimum une fois par an.
Nous vous recommandons de consigner les résultats des contrôles dans un registre de contrôle.

Caractéristiques techniques et dimensions

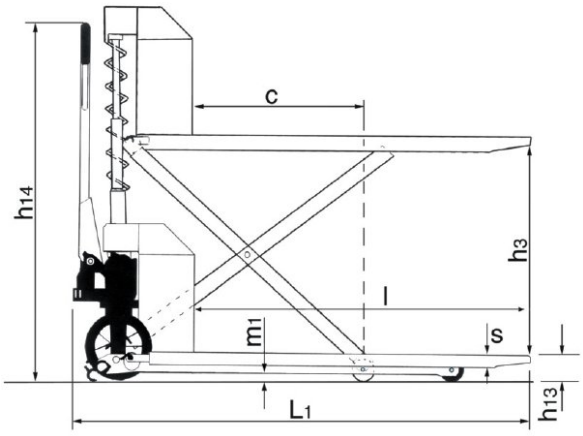

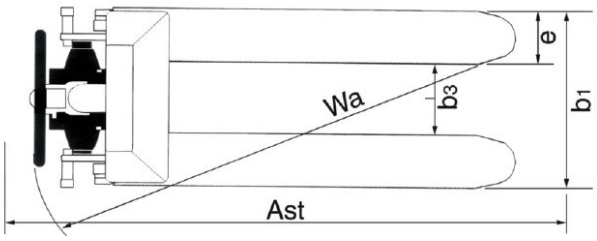

Désignation du type HU		**HU 10-ES-B**
Art.-n°		
Capacité de charge	t	1,0
Poids à vide	kg	182
Roues directrice et galets*	mm	PUR/PUR
Dim. de la roue directrice (avant)	mm	150 x 46
Dim. des galets (arrière)	mm	70 x 68
Roues / galets : nombre		2/2
Course (h3)	mm	750
Centre de gravité (c)	mm	560
Hauteur du timon (h14)	mm	1307
Hauteur des fourches abaissée (h13)	mm	88
Hauteur des fourches levée (h13+h3)	mm	838
Longueur totale (L1)	mm	1740
Largeur totale	mm	520
Longueur de prise des fourches (l)	mm	1115
Largeur des fourches (e)	mm	160
Epaisseur des fourches (s)	mm	70
Largeur hors tout des fourches (b1)	mm	520
Ecartement intérieur des fourches (b3)	mm	205
Garde au sol (m1)	mm	20
Temps de cycle avec / sans charge	s	16 / 14
Largeur d'allée avec euro palette (Ast)	mm	2000
Rayon de giration (Wa)	mm	1900
Convenable pour température ambiante de		+1° C +40° C

*Polyuréthane, (PUR)

Mode d'emploi

Description du fonctionnement

Le transpalette est un appareil électro-hydraulique.
Le transpalette semi-électrique est équipé avec un vérin hydraulique
La charge est levée en pressant le bouton de la boite à bouton.
Manœuvre facile par 2 roues mobiles et 2 galets fixes en polyuréthane.
Le transpalette est équipe d'une boite à bouton permettant de commander : la monté, la descente ou le mode automatique.

Maniement :

Braquage à l'aide du timon de direction

Le timon de direction est relié à une roue de guidage.
Le braquage des roues s'effectue automatiquement lorsque le timon est mis en mouvement.

Mode stationnaire

Le transpalette et équipé de 2 bras supports de chaque côté et de frein sur les roues de direction. Lors de l'utilisation de l'appareil, aussi bien en mode manuel que automatique, assurez-vous d'avoir bien verrouillé les freins, afin que l'appareil ne puisse pas être mobile.

Suspension de la charge

Assurez-vous que la charge ne dépasse pas la capacité de levage du transpalette.
Le diagramme de charge doit être vérifié à chaque fois. Vous trouverez ce même diagramme sur le côté du carter.

Diagramme de charge

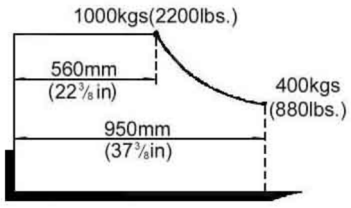

Manœuvrer lentement vers la palette, par exemple. Entrer les fourches sous la palette jusqu'à ce que le dos des fourches touche à la charge (palette).
Lever la charge en actionnant le bouton.
Le centre de gravité (560 mm) **ne doit pas** être dépassé.

Risque de renversement!

La charge (**max. 1000 kg**) doit être répartie régulièrement et soutenue par les deux longerons.

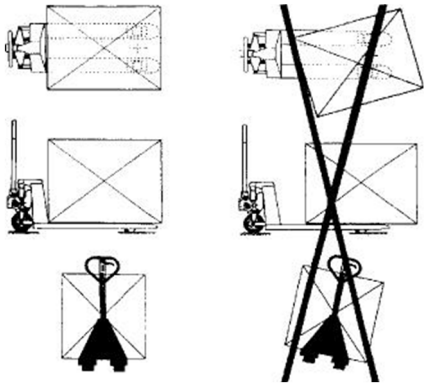

Déplacement avec la charge

Le transpalette ne disposant pas de système de freinage, l'appareil ne doit pas être utilisé sur un terrain en pente ou incliné.
Transporter la charge le plus bas (course max. 300 mm) possible au-dessus du sol en observant la garde au sol sous la charge.
Circuler à une vitesse régulière adaptée à la charge et à la nature du terrain.

Utilisation du plateau sur les fourches

Un plateau est livré avec l'appareil, il est spécifiquement prévu pour être utilisé avec le HU 10-ES-B. Positionner le plateau sur les fourches en vous assurant bien que l'ergo présent sous le plateau permet de le bloquer en position sur les fourches. Il est formellement interdit d'utiliser le plateau sans qu'il soit bloqué entièrement sur les fourches (il ne doit pas pouvoir être désolidarisé des fourches pendant son utilisation. Pour le montage du plateau sur les fourches l'utilisateur doit utiliser des gants appropriés afin de ne pas risquer de se couper ou de se blesser. Il est interdit de charger le plateau uniquement sur les parties qui ne sont pas en contact avec les fourches (partie centrale)

Dépose de la charge

Arrêtez-vous devant l'emplacement de stockage et levez la charge suffisamment au-dessous de la surface de dépose.Placez la charge au-dessus de l'emplacement prévu de dépose. Baisser la charge jusqu'à ce que les fourches soient déchargées. Reculer avec précaution, et une fois les fourches dégagées, baisser les au maximum.

Fonction des boutons sur la boite à bouton

BAISSER

Descente par pression du bouton.

LEVER

Elévation par pression du bouton.

Position Automatique et Manuelle

La boite à bouton dispose d'un commutateur rotatif permettant de mettre la fonction automatique du transpalette.

Position Neutre

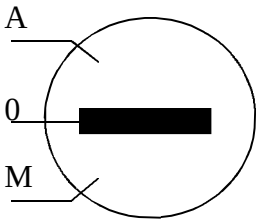

Position Automatique

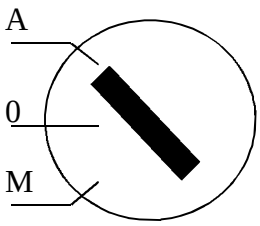

Position Manuel

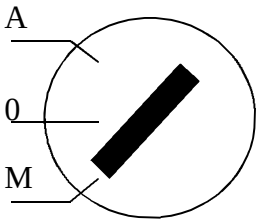

La Position « Neutre » : les commandes du transpalette sont inactives. **ATTENTION :** ne pas stationner en dessous de la charge.
La Position « Automatique » : Le transpalette, via les capteurs de position de l'armoire de contrôle, monte et descente automatiquement en fonction de l'utilisateur. L'utilisateur doit régler au préalable la position en hauteur à laquelle il veut que les fourches se stabilisent. Pour se faire il utilise l'armoire de commande qui est déplaçable sur le tube carré (Voir chapitre suivant : réglage de la position de stabilisation du transpalette). **ATTENTION :** Lors des déplacements automatiques de l'appareil, l'utilisateur ne doit pas être contact avec le transpalette. Utiliser cette position avec une très grande précaution, elle peut entraîner de sévères dommages corporels. Vérifier avant la commutation en position automatique sur le transpalette, qu'il ne risque pas de rentrer en contact avec d'autres objets autour lors de ses déplacements.
La Position « Manuelle » : les commandes du transpalette sont actives. Le bouton monté permet de lever les fourches du transpalette et le bouton descente de les descendre. **ATTENTION :** ne pas stationner en dessous de la charge. L'utilisateur ne doit pas être en contact avec l'appareil.

Réglage de la position de stabilisation du transpalette :

Déverrouiller la sauterelle tout en maintenant l'armoire de commande avec l'autre main.

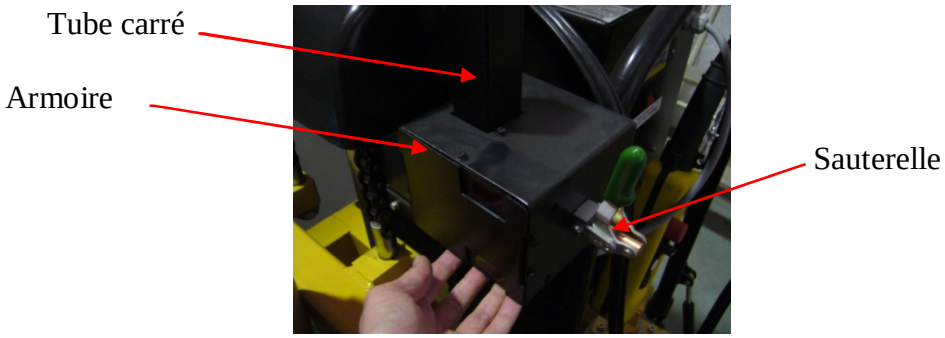

Faites glisser l'armoire le long du tube carré jusqu'à la position de stabilisation requise, puis verrouiller la sauterelle.

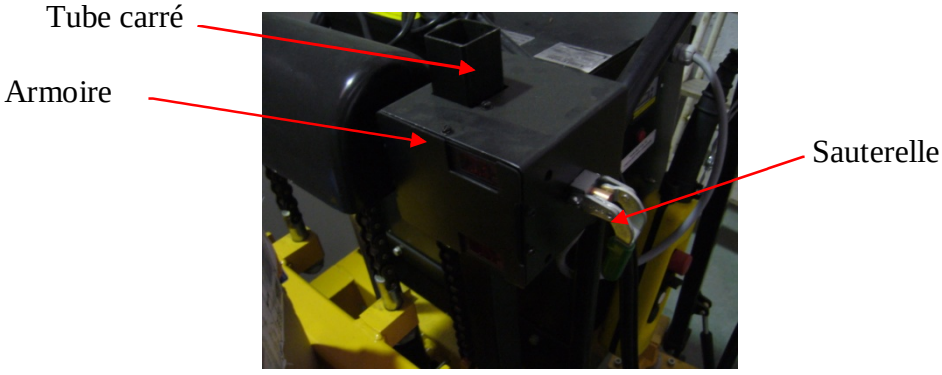

La position automatique du transpalette est maintenant utilisable.
ATTENTION : la position haute maximum de l'armoire dépasse la hauteur maximum de levée du transpalette, dans ce cas-là le transpalette viendra en butée maximum et la sonnerie continuera de sonner. Il est formellement interdit d'utiliser le transpalette en position automatique dans ce cas de figure-là.

Capteurs optiques dans l'armoire de contrôle

Les capteurs optiques, présents dans l'armoire de contrôle, ont un réglage de la longueur de détection intégrée accessible par deux trous placés sur le côté :

ATTENTION : Par défauts la longueur de détection est réglée de manière optimale. Seul une personne habilitée et ayant une connaissance complète de l'appareil, peut manipuler les réglages des capteurs optiques afin d'affiner le fonctionnement de l'appareil. Lors des réglages, faites bien attention que l'appareil ne puisse pas venir en collision avec un l'utilisateur ou une personne ou un autre objet. La modification des réglages de l'appareil peuvent entraîner des dommages irréversibles sur le matériel.
ATTENTION : Lors des réglages des capteurs, les risques de dommages corporels pour les opérateurs peuvent être très élevés.

Réglage de la temporisation des capteurs optiques

La vitesse de réponse de l'appareil à une détection des capteurs optiques est temporisée. Cette temporisation peut être réglée par l'intermédiaire de relais temporisés présent à l'intérieur de l'armoire électrique (l'armoire où se situent la batterie et la pompe). Pour réaliser ce réglage, ouvrir délicatement l'armoire électrique en retirant les 6 vis de fixation.

ATTENTION : Seule une personne habilitée à ouvrir une armoire électrique peut réaliser les manipulations de réglage des capteurs. Il est impératif de débrancher la batterie avant toutes manipulations de réglages. Lors des réglages des capteurs, les risques de dommages corporels pour les opérateurs peuvent être très élevés.

Identifier les deux relais de temporisation (un relais pour le capteur haut et un relais pour le capteur bas). Les deux relais doivent toujours avoir le même réglage. Le réglage des relais se fait en deux étapes. La première étape consiste à choisir la plage de réglage à l'aide des petits PINS disponible sur le relais, la deuxième étape consiste à affiner le réglage en tournant le bouton présent sur le capteur. Faites plusieurs essais en rebranchant la batterie, puis en refermant l'armoire électrique, puis en passant un objet devant les capteurs afin d'affiner au mieux la vitesse de réponse de l'appareil en fonction de votre utilisation.

Relais pour la temporisation de la descente

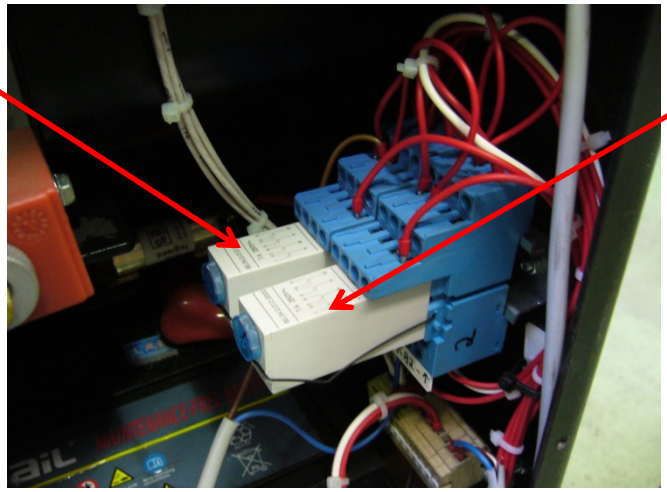

Relais pour la temporisation de la montée

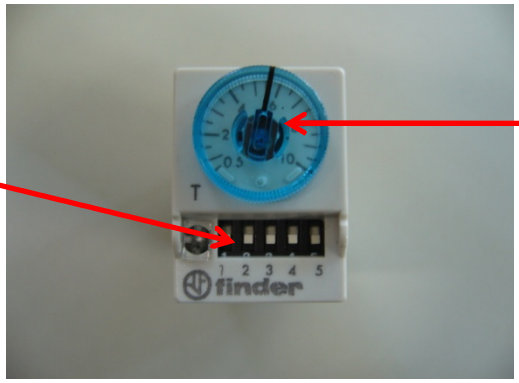

Réglage de la plage

Réglage affiné

Descriptif du réglage des PINS en fonction de la plage de réglage

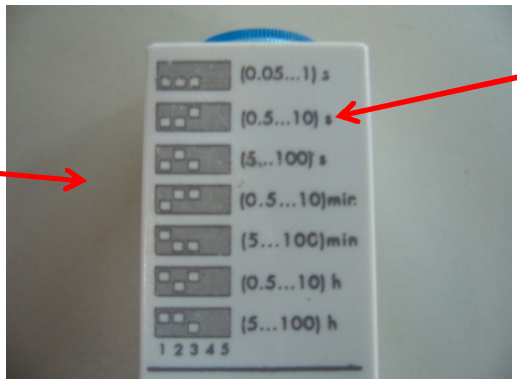

Réglage par défaut

Batterie

Consignes de sécurité en relation avec l`électrolyte (acide):
Avant tous travaux sur la batterie, mettre l'appareil hors état de fonctionnement (Hors tension).
En raison du risque de court-circuit, ne jamais déposer d'objets métalliques sur la batterie.

Technicien d`après-vente:
Suivez attentivement ces instructions et les recommandations du fabricant de la batterie.

Consignes de sécurité

Il convient en premier lieu d'observer les consignes et prescriptions du fabricant de batteries en ce qui concerne leur manipulation.
Les batteries de traction au plomb ont une maintenance réduite et se caractérisent par leur facilité d'entretien. La durée de vie de la batterie dépend essentiellement des conditions d'utilisation et d'entretien. Pour obtenir la plus grande longévité possible, il convient d'observer les remarques suivantes.

- Ne jamais laisser les batteries déchargées. Les charger le plus rapidement possible!
- Eviter que la batterie soit presque vide, autrement dit, ne jamais la décharger à plus de 80 % de sa capacité nominale.
- Toujours conserver la batterie propre et sèche, la protéger contre les impuretés.
- Les pôles de la batterie et extrémité des câbles (fixations) doivent être propres et légèrement enduits de graisse à cet effet. Les fixations doivent être bien serrées.
- Les réparations à effectuer sur la batterie et sur le chargeur sont strictement l'affaire du personnel spécialisé dûment formé.
- Une fois la batterie rechargée, le transpalette doit rester dans la pièce bien ventilée, jusqu'à ce que tous les gaz aient pu s'échapper de manière sûre. Eviter de manipuler le système électrique pendant l'opération de charge de la batterie et pendant la période de repos qui suit.

Batterie hors service:
Ne jamais jetez la batterie à la poubelle – suivez les consignes du fabricant et les lois du pays concerné en matière de protection de l`environnement

Charger la batterie:

1. Brancher le câble d'alimentation dans la prise du chargeur.
2. Connecter la fiche d'alimentation à la prise, l'opération de charge de la batterie commence. La tension du secteur est de 230V / 50Hz. Il convient d'utiliser le chargeur uniquement sur des prises à contact de protection installées dans les règles de l'art.

Indicateur de charge de batterie (par DEL - pendant le chargement)

Barre rouge **=>** Niveau de la batterie en %

Indicateur de décharge de batterie (pendant l'utilisation en appuyant sur le bouton rouge)

Il faut contrôler l'état de la batterie sans charge !
Lors de l'examen régulier du chargeur selon BGV A3 - VDE 0701-0702 il faut mesurer l'intensité du courant avec la méthode de courant différentiel résiduel.

Instructions de contrôle et de maintenance

Consigne de sécurité

Avant de procéder aux travaux de contrôle et de maintenance, il convient de décharger le transpalette en prenant les mesures appropriées.

Fréquence des contrôles	Travaux de contrôle et de maintenance
Quotidiennement, ou avant chaque mise en service.	Vérifier le bon fonctionnement des organes de commande.
	Vérifier l'état des galets et des essieux des galets.
	Les supports sur le côté doivent être en permanence en contact avec le sol Les freins doivent parfaitement bloquer les roues en position
1 fois par mois	Lubrifier les articulations et les roulements
	Vérifier le fonctionnement des roues et des galets
Tous les 3 mois	Vérifier le niveau de l'huile hydraulique
	Vérifier l'étanchéité de l'installation hydraulique (la hauteur supérieure de levage est-elle obtenue sans effort ?)
	Vérifier le réglage du levier de commande et de la soupape d'abaissement
	Vérifier la bonne tenue de tous les assemblages par vis et boulonnages.
	Lubrifier les articulations et les roulements
	Vérifier le bon fonctionnement des roues et galets et leur rotation
annuellement	Vérifier le degré d'usure de toutes les pièces du transpalette et faire remplacer les pièces défectueuses si nécessaire
	Procéder à la vidange de l'huile hydraulique
	Vérifier l'installation électrique
	Vérifier que la plaque signalétique est bien lisible.
	Faire procéder au contrôle par un expert*)

*) par exemple par le service clients de Columbus McKinnon France.

La durée de vie du transpalette est limitée, les pièces usées doivent être remplaçées dans les délais.

Carburants/ Recommandation concernant le lubrifiant

Huile hydraulique: HLP-DIN 51524 T2 ISO VG 22

Lubrifiant: Graisse lubrifiante à usages multiples– DIN 51825 T1 - K2K

L'huile usée doit être éliminée conformément aux dispositions légales!

Défauts et leurs origines (en position manuelle)

Défaut	Cause	Elimination
Le moteur et la pompe ne fonctionne pas	Un fusible est grillé	Remplacer le fusible
	La prise n'est pas en place ou le câble est détérioré	Bien mettre en place la prise
	Le moteur est défectueux	Remplacer le moteur
	Le contact ne fonctionne pas	Remplacer le contact
L'appareil ne lève pas la charge, la pompe fonctionne parfaitement.	Charge trop lourde, le limiteur de pression est activé	Réduire la charge
	La soupape d'abaissement ne ferme plus ou l'obturation de la soupape est encrassée et fonctionne mal	Nettoyer et/ou changer
	Le circuit électrique est interrompu	Contrôler le circuit électrique
	La valve électromagnétique ne fonctionne pas	Contrôler la valve et ses fils électriques
	Le contacteur électromagnétique est défectueux	Remplacer le contacteur
	Contacteur bloqué et/ou défectueux	Contacteur à réparer ou remplacer
	La pompe hydraulique est défectueuse	Réparer ou remplacer la pompe hydraulique
Les fourches restent en position haute même en appuyant sur le bouton „descente“	Le circuit électrique est interrompu	Contrôler circuit/câble électrique
	La valve électromagnétique ne fonctionne pas	Contrôler la valve et ses câbles électriques
	Les fourches ou autres parties de l'appareil sont bloquées	Enlever l'objet qui bloque
La charge levée s'abaisse automatiquement (en position manuelle)	Fuite dans le système hydraulique	Etancher!
	La soupape d'abaissement ne ferme plus ou le mécanisme de valve encrassé par l'huile ferme mal	Nettoyer ou changer
	Mauvais réglage de soupape	Régler la soupape d'abaissement
Fuite d'huile sur le vérin hydraulique	Les éléments d'étanchéité sont usés	Remplacer les éléments d'étanchéité
La charge levée s'abaisse trop lentement	Température trop basse - fluide hydraulique trop visqueux	Laisser le fluide se réchauffer Chercher un local plus chaud
	Filtre de retour (purgeur) encrassé.	Procéder au nettoyage
Les fourches ne décent pas jusqu'au maximum	Quantité insuffisante d'huile dans le réservoir	Rajouter de l'huile (fourche en position abaissée)
	La batterie est trop déchargée	Charger la batterie
	L'interrupteur de fin de course est mal positionné	Repositionner l'interrupteur
La charge de la batterie est trop faible	remettre la batterie en charge quelque temps	Recharger complètement la batterie
	Batterie défectueuse	Changer la batterie
La batterie ne peut pas être rechargée	Un fusible est grillé	Remplacer le fusible
	Batterie ou chargeur défectueux	Remplacer la batterie ou le chargeur
La batterie se décharge trop rapidement	La batterie est colmatée	Remplacer la batterie
	Sulfatation ou autres dérangements dans la batterie	Remplacer la batterie
	Contact à la masse dans le système électrique ou la batterie	Remédier au dérangement ou remplacer la batterie

Elimination:
Après la mise hors service, les pièces du transpalette devront être amenées au recyclage ou éliminées conformément aux dispositions légales.

Schéma de connexions hydraulique

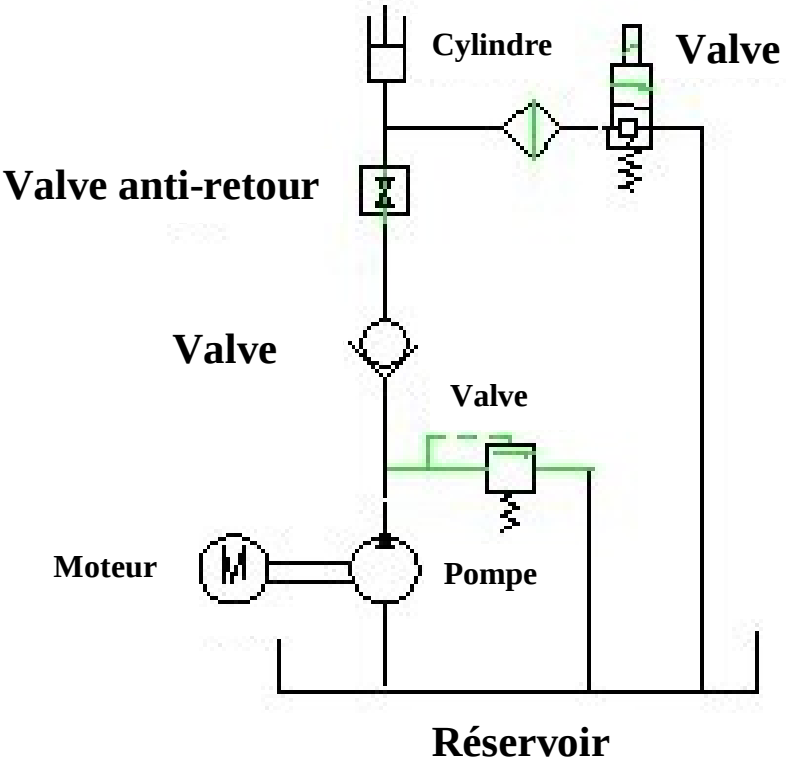

Plan de montage électrique

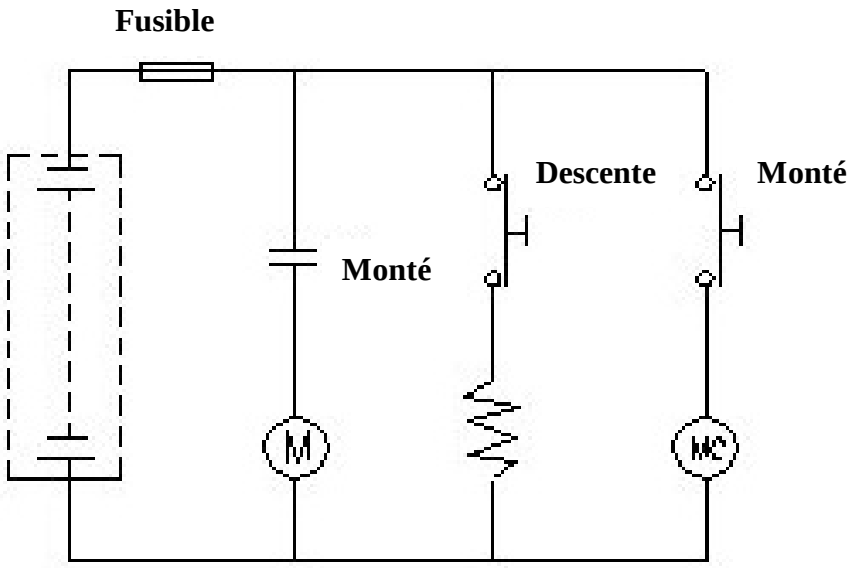

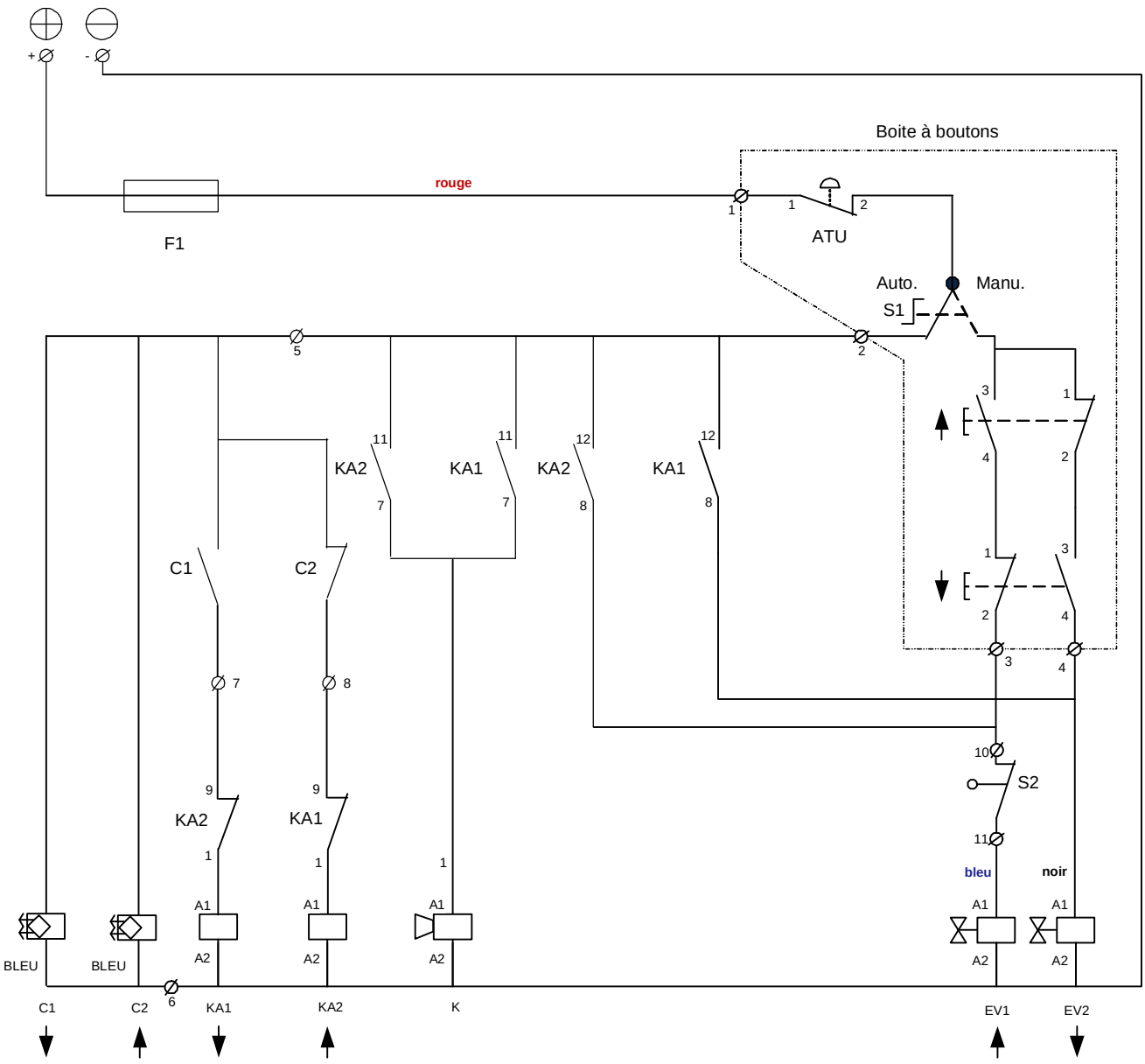

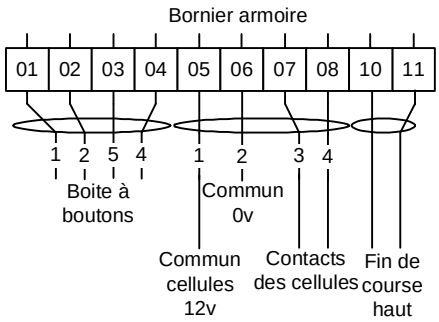

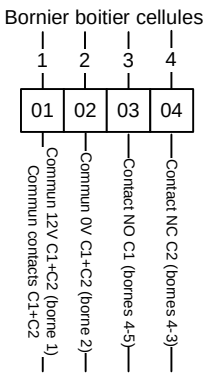
Bornier boitier cellules
01 02 03 04
Commun contacts C1+C2
Commun 12V C1+C2 (borne 1)
Commun 0V C1+C2 (borne 2)
Contact NO C1 (bornes 4-5)
Contact NC C2 (bornes 4-3)

ATU : arrêt d'urgence

C1 : cellule photoélectrique (descente)

KA2 : relais montée

EV2 : électrovanne montée

S1 : commutateur automatique - manuel

C2 : cellule photoélectrique (montée)

K : avertisseur sonore

F1 : fusible

S2 : fin de course haut

KA1 : relais descente

EV1 : électrovanne descente

CMCO-France ZI des Forges 18108 Vierzon Tel.: 02.48.71.85.70	TITRE	Transpalette à mise à niveau automatique				Microsoft Visio
	Client :			N° de plan :		
				ELEC-20101105		
	Date de création :	05/11/2010	Modifié le :	25/05/2011	Par : J.LEGER	Page : 1/1

DECLARATION DE CONFORMITE CE

d'après la directive machines 2006/42/CE – Annexe II A.

Par la présente, nous, le fabricant,

Columbus McKinnon France
Zone industrielle des Forges
18100 VIERZON

déclarons que la machine désignée ci-dessous correspond, tant dans sa conception que dans sa construction, aux principales exigences concernant la santé et la sécurité des directives machines CE. La validité de cette déclaration cessera en cas de modification ou d'ajout d'équipement(s) n'ayant pas bénéficié préalablement de notre accord. En outre cette déclaration de conformité CE ne sera plus en vigueur si l'utilisation de la machine n'est pas conforme aux instructions de mise en service et d'utilisation figurant dans le manuel d'utilisation et si les contrôles à réaliser régulièrement ne sont pas faits.

Description de la machine :	Transpalette haute levée à commande électro-hydraulique Modèles HU 10-ES-B Capacité maximale d'utilisation (C.M.U.) de 1000 kg
Type de machine :	Appareil de manutention au sol
Numéro de série :	A partir année de fabrication 06/2011 (l'ensemble des numéros de série pour les appareils préparés et expédiés sont enregistrés dans un livre de production tenu par nos soins)
Directives CE en vigueur :	Directive machines CE 2006/42/CE
Normes harmonisées appliquées et plus spécialement :	ISO 12100 Sécurité des machines ; notions fondamentales, principes généraux de conception Partie 1 : Terminologie de base, méthodologie Partie 2 : Principes techniques
Normes nationales transposées (soit complètes, soit par extraits) et spécifications techniques appliquées, en particulier :	
Assurance Qualité :	DIN EN ISO 9001 : version 2000 (N° enregistrement certificat : 000151 QM)
Date :	01 juin 2011
Signature du fabricant :	André MULLER
Informations sur le signataire :	Gérant de la société COLUMBUS MCKINNON FRANCE

Prüfnachweise
Inspection Certificate / Certificat d'inspection

Datum der Inbetriebnahme:

Date of commissioning / Date de la mise en sevice

Prüfung vor der ersten Inbetriebnahme:

Inspection prior to first commissioning
Inspection avant la première mise en service

durch:
by / par

Firmenstempel / *company stamp / cachet d'entreprise*

Sachverständiger / *Competent person / expert*
Sachkundiger

Wiederkehrende Prüfungen
Regular Inspections / Inspections régulières

Prüfdatum *Inspection Date* *Date d'inspection*	Befund *Result / Résultat*	Unterschrift des Sachkundigen/Sachverständiger *Signature of a competent inspector* *Signature de l'expert*	Mängel behoben *Defects eliminated* am *on le*	durch *by par*

Pfaff-silberblau Hebezeugfabrik GmbH
Am Silberpark 2-8
D-86438 Kissing

Postanschrift:
Postfach 10 22 33
D-86012 Augsburg

Telefon: 08233 / 21 21 - 800
Telefax: 08233 / 21 21 - 805

Prüfnachweise
Inspection Certificate / Certificat d'inspection

Datum der Inbetriebnahme:

Date of commissioning / Date de la mise en sevice

Prüfung vor der ersten Inbetriebnahme:

Inspection prior to first commissioning
Inspection avant la première mise en service

durch:
by / par

Firmenstempel / *company stamp / cachet d'entreprise*

Sachverständiger / *Competent person / expert*
Sachkundiger

Wiederkehrende Prüfungen
Regular Inspections / Inspections régulières

Prüfdatum *Inspection Date* *Date d'inspection*	Befund *Result / Résultat*	Unterschrift des Sachkundigen/Sachverständiger *Signature of a competent inspector* *Signature de l'expert*	Mängel behoben *Defects eliminated* am *on le*	durch *by par*

Pfaff-silberblau Hebezeugfabrik GmbH
Am Silberpark 2-8
D-86438 Kissing

Postanschrift:
Postfach 10 22 33
D-86012 Augsburg

Telefon: 08233 / 21 21 - 800
Telefax: 08233 / 21 21 - 805

A

Pfaff-silberblau
Winden und Hebezeuge Ges.m.b.H.
Aumühlweg 21/1/B121
2544 LEOBERSDORF
AUSTRIA
Telefon +43-2256-8 15 15
Telefax +43-2256-8 15 80
office@pfaff-silberblau.at
www.pfaff-silberblau.at

CH

Pfaff-silberblau
Hebezeuge und Antriebstechnik AG
Postfach 460
Dällinkerstrasse 25
CH 8107 BUCHS (ZH)
SWITZERLAND
Telefon +41 44 851 55 77
Telefax +41 44 851 55 88
pfaff@pfaff-silberblau.ch
www.pfaff-silberblau.ch

GB

Pfaff-silberblau Ltd.
7 Durley Park Close
North Cheshire Trading Estate
Merseyside
PRENTON, WIRRAL CH43 3DZ
UNITED KINGDOM
Telefon +44-151-6 09 00 99
Telefax +44-151-6 09 08 52
anyone@pfaff-silberblau.co.uk
www.pfaff-silberblau.co.uk

NL

Pfaff-silberblau Benelux B.V.
Lindelaufer Gewande 24A
6367 AZ VOERENDAAL
NETHERLANDS
Telefon +31-45-5 23 45 45
Telefax +31-45-5 23 45 56
info@pfaff-silberblau.nl
www.pfaff-silberblau.nl

H

Pfaff-silberblau Hungária
Csörlök és Emelöeszközök Kft.
Dózsa György u. 84
2220 VECSÉS
HUNGARIA
Telefon +36-29-35 64 33
Telefax +36-29-35 64 34
pfaff@pfaff-silberblau.hu
www.pfaff-silberblau.hu

F

Pfaff-silberblau
Hebezeugfabrik GmbH
Bureau de Représentation
BP 40217
95106 Argenteuil Cédex
FRANCE
Telefon +33-1-34 34 60 50
Telefax +33-1-34 34 00 63
contact@pfaff-silberblau.fr
www.pfaff-silberblau.fr

PL

Pfaff-silberblau Polska Sp. z.o.o.
ul. Szczawnicka 1
60-471 POZNAN
POLEN
Telefon +48-61-6 56 66 22
Telefax +48-61-6 56 66 88
sekretariat@pfaff-silberblau.pl
www.pfaff-silberblau.pl

D

Pfaff-silberblau Hebezeugfabrik GmbH
Am Silberpark 2-8
86438 Kissing
DEUTSCHLAND
Telefon +49-8233- 21 21-800
Telefax +49-8233- 21 21-805
contact@pfaff-silberblau.com
www.pfaff-silberblau.com

Händler:_____

Firmenstempel

Bei Inbetriebnahme Typenschilddaten eintragen: **Note name plate data when taking into operation:** **Inscrire les données sur la plaque du constructeur pendant l'utilisation:**			
Type	Type	Modèle	
Prüf-Nr.	Test no.	No. de vérification	
Baujahr	Year of manufacture	Année de construction	
Hublast	Capacity	Capacité	